

Burundi : un projet de gestion de l'environnement du Lac Victoria avance

@rib News, 14/05/2017 Source Xinhua Beaucoup d'activités ont été réalisées par l'antenne locale du projet de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) dénommée "Gestion Environnementale du Bassin du Lac Victoria - Lake Victoria Environmental Management Project" au Burundi, Phase II (LVEMP II-Burundi), a déclaré Libérat Nahimana, coordonnateur du projet au Burundi. Depuis janvier 2012, cinq pays de la CAE qui se partagent le Bassin du Lac Victoria (BLV), à savoir le Burundi, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda, ont initié ce projet transfrontalier visant deux principaux objectifs de développement, a souligné M. Nahimana.

"Cet écosystème lacustre entretient des liens étroits avec le Burundi dans la mesure où 1/3 de la moitié du Burundi, soit 13.060 kilomètres carrés sur une superficie totale de 27.834 kilomètres carrés, appartiennent au bassin du lac Victoria", a expliqué Jean Rigi, secrétaire permanent au ministère burundais de la Présidence chargé des Affaires de la CAE. Il s'agit, a précisé le coordinateur du LVEMP II-Burundi, de contribuer à l'amélioration de la gestion concertée des ressources naturelles transfrontalières du bassin du lac Victoria parmi les États partenaires, et de contribuer à l'amélioration de la gestion environnementale des lieux ciblés à haut risque de pollution et des sous bassins hydrographiques dégradés pour le bénéfice des communautés dépendantes des ressources naturelles du bassin du lac Victoria. LVEMP II-Burundi, dont l'exécution est prévue sur une période de six ans (janvier 2012 à décembre 2017) et financé par 9,3 millions de DTS (15 millions USD), a signalé par ailleurs M. Nahimana, affiche déjà dans quatre provinces bénéficiaires des plans directeurs d'assainissement, un taux de recouvrement de 80% au profit de 58.088 bénéficiaires sur 42.300 prévus, dont 12.132 individus bénéficiant des latrines écologiques, 19.622 personnes bénéficiant des sous-projets communautaires et 26.331 bénéficiaires des aménagements des bassins versants. Il a signalé également que dans les quatre provinces d'intervention de ce projet au Burundi, 9.671, 5 hectares (ha) de terres sur 8.000 ha prévus, ont été aménagés. M. Nahimana a révélé que ce projet a également permis l'initiation de projets relatifs à la protection des bergers et des rivières dans les quatre entités provinciales burundaises ci-haut citées. La protection des bergers et des rivières est aussi l'activité de ce projet environnemental. Plus de 190.000 plants de bambous produits en pépinières ont été installés le long des rivières Ruvubu, Ruvyironza, Mubarazi et Waga sur une longueur totale de 108 kilomètres, ainsi que 4.700.000 plants d'herbes fixatrices (sur toutes les courbes de niveau creusées dans les communes relevant des quatre provinces d'intervention) et 780.000 plants d'eucalyptus produits, afin de protéger les bassins versants. Le coordonnateur Nahimana a également mentionné que le projet LVEMP II-Burundi a initié aussi dans les 11 communes de la province burundaise de Gitega (centre), la mise en place des pépinières de production des semences/graines d'agroforestiers, des sachets et intrants phytosanitaires, en vue de produire 190.000 plants de diverses essences (eucalyptus, grévillia et caliantra). Selon les prévisions, ces semences pourront, d'ici la clôture du projet fin décembre 2017, se multiplier pour produire à l'âge de la maturation environ 2.200.000 eucalyptus, 880.000 grévillia et 110.000 caliantra. Il a affirmé également que dans ses quatre provinces d'intervention (Gitega, Karusi, Mwaro et Kirundo), LVEMP II-Burundi s'est investi aussi dans la construction des latrines écologiques, promu l'apiculture en construisant des maisons de transformation du miel et contribué à l'autonomisation des bénéficiaires. Ainsi, les populations résidant dans ces provinces d'implantation du projet, ont pu bénéficier des séances d'apprentissage des techniques de "collecte des eaux des pluies", pour qu'elles soient à mesure d'irriguer leurs champs pendant les périodes de saison sèche.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});